



- - - - - Limite de concession  
 - - - - - Limite de commune  
 - - - - - Limite de section  
 - - - - - Zone d'alluvions (d'après carte géol.)

▼ Piézomètre de nappe des GTI  
 ▼ Piézomètre de nappe alluviale  
 ▼ Piézomètre d'aquifère minier (\*\*): sous condition  
 ▼ Piézomètre des tunnels et bassins (ICPE)  
 ● Forage de rabattement de nappe (\*): en projet (\*\*): sous conditions  
 ● Station de pompage (nappe des GTI)  
 ● Station de relèvement (DPSM)  
 ● Station de pompage dans le réservoir minier  
 ● Station de déferstation (\*): en projet  
 ● Digue

■ Zones où la nappe est à moins de 3m de la surface à l'état actuel  
 ■ Zones où la remontée de nappe est supérieure à 0,50m  
 ■ et où la nappe sera à moins de 3m de la surface à l'état futur  
 ■ Zones où la nappe remontera au-dessus de la surface à l'état futur  
 ■ Zones où la nappe remontera au-dessus de la surface à l'état futur (avec forages de rabattement)  
 D'après les études détaillées des remontées de la nappe des grès après arrêt des exhaurs  
 sur les concessions de La Houe, Sarré et Moselle et De Worsel  
 Zones Hydrogéologiques avec pompage minier et sans forages de rabattement  
 - ANTEA A32023/A - ANTEA A38802/A - ANTEA A35769/B -

**COMMUNE DE HOMBURG HAUT**  
**ALEAS EAU**  
 (Liés aux anciens travaux d'exploitation de houille  
 et à leur ennoyage)  
**PLAN DE SITUATION**

BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES  
 Département Prévention et Sécurité Minière  
 Unité Territoriale Aquifères Miniers  
 2, Avenue de Moulins B.P. 50006-57061 FRYEMING/RELEBACH CEDEX  
 © IGM-2004  
 Les renseignements figurant sur ce plan sont tirés de la base géologique et ne doivent pas être utilisés pour l'application des autorisations d'usage.  
 Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la BRGM est formellement interdite.